

LICENCE ARTS PLASTIQUES (ENSEIGNEMENT À DISTANCE)

Licence Arts plastiques

La licence Arts plastiques - Enseignement à distance constitue l'offre de formation en distanciel de l'école des Arts de la Sorbonne (EAS), Unité de Formation et de Recherche (UFR04) en Arts plastiques et Sciences de l'Art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Au terme d'un cursus de trois ans, le diplôme national de la Licence Arts plastiques valide une formation pratique et théorique des arts plastiques. Cette formation menée préalablement en partenariat avec le CNED, est entièrement intégrée à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à partir de la rentrée 2022 pour la Licence 1, 2023 pour la Licence 2 et 2024 pour la Licence 3.

Infos pratiques

Composante : Ecole des arts de la Sorbonne (EAS)

Durée : 3 ans

Crédits ECTS : 180

Campus : Centre Saint-Charles

différents des domaines (dessin, espace, surface, couleur, pratique de l'image, installation, performance, traitements numériques ...). L'enseignement théorique s'articule autour de la philosophie de l'art, l'histoire de l'art et les sciences humaines appliquées à l'art. Une réflexion personnelle démontrant l'assimilation des connaissances et la mise en perspective argumentée des acquis est attendue lors d'évaluations à l'écrit ainsi qu'à l'oral. Des enseignements complémentaires viennent enfin diversifier l'offre de formation (langues, méthodologie universitaire).

Présentation

Objectifs

L'offre de formation artistique délivrée en distanciel est en tout point similaire au programme en présentiel. Elle vise le développement d'une pratique artistique associée à une réflexion théorique. L'enseignement pratique gravite autour de la création personnelle de l'étudiant qui est amené à explorer au fil des semestres

Ce cursus accorde une grande place à la recherche. Un bon niveau de culture générale et un intérêt marqué pour le domaine artistique sont souhaités. La pratique n'est pas en reste. En s'engageant dans cette filière, une autonomie d'action est nécessaire pour apprendre et pour créer. Un engagement artistique, culturel, extrascolaire (création personnelle, visites des expositions, implication dans des festivals, stages, etc.) permet d'acquérir et d'entretenir une autonomie de réflexion et d'initiative.

En complément des connaissances fondamentales acquises tout au long du cursus, les expériences personnelles et professionnelles durant les études en lien avec un projet professionnel constituent un véritable atout.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Aurélie Herbet / pedagogie-lad@univ-paris1.fr

Secrétariat de scolarité Licence enseignement à distance : Monica Serrano / + 33 1 89 68 41 60 / scolarite-lad@univ-paris1.fr

Responsable plateforme de cours en ligne Licence enseignement à distance : Ibrahima Wane / plateforme-lad@univ-paris1.fr

Admission

Modalités d'inscription

Conditions d'accès :

- * Pour la Licence 1 – effectif limite 250 : Baccalauréat
- * Pour la Licence 2 : Licence 1 complète en Arts ou par équivalence ou autorisation du service de la formation continue
- * Pour la Licence 3 : Licence 1 et Licence 2 complètes en Arts ou par équivalence

Modalités de candidature :

Parcoursup pour la L1 et e-candidat pour les L2 et L3.

Prérequis nécessaires :

Un ordinateur et une bonne connexion à internet sont impératifs. L'expérimentation préalable de techniques ou de pratiques est essentielle (photographie, dessin, sculpture).

Public cible

Étudiants, professionnels en activité, expatriés, etc.: toute personne désireuse de se former en Arts plastiques et souhaitant se former à distance.

Tarifs

- * 750€ au titre des frais d'inscription pédagogique
- * 175€ d'inscription Licence
- * 103€ à la CVEC

Et après

Poursuite d'études

Après la L3, possibilité de poursuite d'études en master 1 Arts plastiques sous réserve d'avis favorable rendu après candidature.

La formation au niveau master est une formation en présentiel.

- * Master parmi les mentions proposées à l'Ecole des arts de la Sorbonne, selon le parcours de L3 : Arts plastiques, Design, Esthétique, Direction de projets ou établissements culturels, MEEF (pour concours de professeur des écoles et de professeur des collèges et lycées ou CPE).

Insertion professionnelle

Quelques exemples de métiers :

- * Métiers de la création artistique : artiste plasticien, peintre, photographe, vidéaste.
- * Enseignement des arts plastiques (Capes, Agrégation)
- * Concours des différentes fonctions publiques : professeur des écoles, professeur des collèges et lycées, professeur territorial d'enseignement artistique, professeur d'arts plastiques (Ville de Paris), professeur d'université (après doctorat), directeur d'établissement d'enseignement artistique, médiateur culturel, chef de projets culturels, animateur du patrimoine...
- * Médiation culturelle : médiateur culturel, commissaire d'exposition, régisseur, concepteur d'évènements culturels, chargé de mission culturelle, assistant de développement du patrimoine, animateur culturel, concepteur d'évènements, galeriste.
- * Journalisme, édition : journaliste culturel, critique, iconographe, illustrateur, graphiste.

- * Métiers de la communication et de la publicité : assistant de publicité, concepteur-rédacteur, graphiste, illustrateur, maquettiste, chargé de communication interne, documentaliste en médiathèque ou photothèque ...
- * Métiers du multimédia : Chef de projet multimédia/ Concepteur multimédia, webmaster, E#designer, directeur artistique, créateur multimédia, développeur web, UI/UX designer.
- * Social -Santé : animateur socioculturel, art-thérapeute.

Programme

Organisation

Environnement de travail

Les études à l'université, à fortiori dans le cadre d'une formation à distance, nécessitent une grande autonomie et une capacité d'organisation personnelle. Toutefois, le suivi pédagogique assuré par les enseignants de l'école des arts de la Sorbonne est pensé afin de s'accorder au mieux aux prérogatives des étudiants. La disponibilité asynchrone des ressources et la retransmission des interventions accordent une flexibilité d'organisation favorisant l'étude selon des rythmes propres à chaque étudiant. L'accès à un ordinateur de travail ainsi qu'à une connexion Internet sont indispensables au bon suivi de la formation.

Les cours de la licence sont accessibles à distance sur l'espace pédagogique interactif de l'EAS. Des ressources complémentaires tels que des contenus méthodologiques, des capsules audios des cours ainsi que des liens vers les événements ponctuant la formation y seront disponibles. Des espaces affectés aux devoirs consignent les sujets d'entraînement proposés dans chaque matière. La soumission et la correction des copies s'effectuent dans ces espaces consacrés.

Des ressources numériques académiques sont également disponibles sur l'espace de la bibliothèque de l'EAS. Des livres numériques, des revues en ligne, des encyclopédies ou des bases d'images sont recensées afin de faciliter un travail de recherche de qualité.

Afin de rompre l'isolement souvent inhérent à la formation à distance, la plateforme pédagogique encourage la rencontre et la collaboration entre pairs par le biais des forums et des classes virtuelles. Les étudiants peuvent communiquer, partager des ressources et s'entraider. La plateforme pédagogique est également un lieu de dialogue privilégié entre enseignants et étudiants via l'espace d'annonces et l'Agora. Pour entretenir le lien avec le corps enseignant, des journées de regroupements sont proposées et une permanence régulière est assurée par le responsable pédagogique. Les étudiants pourront prendre rendez-vous pour un échange en présentiel ou par visioconférence.

Si vous avez la possibilité de vous rendre au Centre Saint-Charles, 47 rue des Bergers 75015 PARIS, vous avez accès, comme tout étudiant inscrit à l'École des Arts de la Sorbonne (UFR 04):

Au suivi des cours magistraux (CM) en auditeur libre (avec l'accord indispensable de l'enseignant(e) et sous réserve des places disponibles dans l'amphi ou les salles). Les horaires de cours sont à retirer auprès de la scolarité de l'École des arts de la Sorbonne

- * À la bibliothèque du Centre Saint-Charles, située au 2ème étage
- * A la salle libre-service informatique au 3ème étage
- * Au tutorat tout au long de l'année

Contrôle des connaissances

Les étudiants de la formation à distance ne sont pas assujettis au contrôle continu. Toutefois, pour un meilleur suivi de la formation, il est fortement recommandé de rendre les travaux attendus au cours de l'année tout en respectant les dates limites indiquées. Dans le cas des étudiants boursiers, le rendu de l'intégralité des devoirs ainsi que la présence à toutes les épreuves des examens à l'Université Paris 1 en 1ère session (ou en 2ème session le cas échéant) demeurent une obligation et le garant de leur assiduité.

L'évaluation écrite et orale des acquis prend la forme d'un examen terminal en mai couvrant les deux semestres. En cas d'échec ou d'empêchement, une deuxième session dite de rattrapage est organisée en juin.

Les examens se font sur place, dans les locaux parisiens de l'Université au 47 rue des bergers, 75015, Paris. Les étudiants en situation de handicap doivent se signaler auprès du Relais handicap ainsi que du Service de santé Universitaire afin de bénéficier d'aménagements.

Stage : Les étudiants doivent réaliser un stage de 210h dans le milieu de l'art et de la culture, que ce soit au sein d'une entreprise, d'une association, d'un centre culturel ou d'un musée. Ce stage peut s'effectuer dès la première année ou s'étaler sur les trois années de la licence. L'équivalence d'une activité professionnelle est également possible.

Licence 1ère année Arts plastiques (enseignement à distance)

Semestre 1 ED

UE Enseignements complémentaires	3 crédits	
Pratique d'une langue obligatoire	3 crédits	18h
Anglais ED obl. S1 A1		18h
espagnol ED Obl. S1 A1		18h
UE1 Enseignements génériques	12 crédits	
Histoire de l'art	6 crédits	48h
Philosophie de l'art	6 crédits	48h
UE2 Enseignements spécifiques	15 crédits	
Création artistique	7 crédits	36h
Espace, surface, couleur		36h
Questionner le dessin	4 crédits	36h

Semestre 2 ED

UE Enseignements complémentaires	6 crédits	
Humanités numériques	3 crédits	24h
Pratique d'une langue obligatoire		18h
Anglais ED obl. S2 A1		18h
espagnol ED Obl. S2 A1		18h
UE1 Enseignements génériques	9 crédits	
Histoire de l'art		48h
Philosophie de l'art		24h
UE2 Enseignements spécifiques	15 crédits	
Création en relation avec l'actualité artistique		36h
Espace, volume, couleur		36h
Pratiques différenciées	4 crédits	36h

Licence 2ème année Arts plastiques (enseignement à distance)

Semestre 3 ED

UE1 Enseignements génériques	12 crédits	
Histoire de l'art	6 crédits	48h
Philosophie de l'art	6 crédits	48h
UE2 Enseignements spécifiques		
Création personnelle: expérimentation	6 crédits	36h
Images fixes & en mouvement	3 crédits	36h
Penser le dessin		36h
UE3 Enseignements complémentaires		
Module de préprofessionnalisation		
Pratique d'une langue obligatoire	3 crédits	18h
Anglais ED obl. S1 A2		18h
espagnol ED Obl. S1 A2		18h
Pratiques artistiques autres		24h

Semestre 4 ED

UE1 Enseignements génériques	12 crédits	
Histoire de l'art	6 crédits	48h
Philosophie de l'art	6 crédits	48h
UE2 Enseignements spécifiques		
Création personnelle: développement		36h
Pratiques plastiques différenciées		36h
Questionner le dessin	4 crédits	36h
UE3 Enseignements complémentaires		

Pratique d'une langue obligatoire	3 crédits	18h
Anglais ED obl. S2		18h
espagnol ED Obl. S2		18h
Pratiques artistiques autres		24h

Licence 3ème année Arts plastiques (enseignement à distance)

Semestre 5

Enseignements complémentaires et préprofessionnels **6 crédits**

Pratique d'une langue obligatoire	3 crédits	18h
Anglais obl. S1 A3		18h
espagnol obl. S1 A3		18h
Pratiques artistiques dans le champs du social	3 crédits	24h

Enseignements génériques

Histoire de l'art		24h
Sciences humaines appliquées à l'art		24h

Enseignements spécifiques

Art et médium 1		36h
Art, images, nouveaux médias 1		36h
Démarche et création		36h
Pratique du projet: donner à voir	3 crédits	24h

Semestre 6

Enseignements complémentaires et préprofessionnels

Pratiques artistiques dans le champs du social	3 crédits	24h
Pratiques d'une langue obligatoire	3 crédits	18h
Anglais obl. S2		18h
espagnol obl. S2		18h

Enseignements génériques

Philosophie de l'art		48h
Sciences humaines appliquées à l'art		24h

Enseignements spécifiques

Art et médium 2	3 crédits	36h
Art, image, nouveaux médias 2	3 crédits	36h
Démarche et création		36h
Pratique du projet	3 crédits	24h